



LES ARCHERS AUXONNAIS

N° SIRET: 45269942400027

N° AGREMENT SPORT : 02215132

N° FFTA : 0221012

DECLARATION PREFECTURE : 07 /12/2000

DECLARATION JOURNAL OFFICIEL : 31 /12/2000

## LES ARCHERS AUXONNAIS Assemblée Générale Ordinaire du 10 Janvier 2025

Les membres de l'association « Les Archers Auxonnais » se sont réunis le 10 Janvier 2025 à 18h30 à la salle de convivialité du gymnase croix des sarrasins II d'Auxonne.

Nombre de membres présents : 22

Nombre de membres représentés : 16

Nombre total de voix : 38

*La liste d'émargement est jointe à ce PV*

Le quorum de 16 membres étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

### **Ouverture de la séance : 18h40**

Invités :

La Mairie d'Auxonne représentée par M CUZZOLIN André, 8e Adjoint et Délégué aux Associations

Le Comité Départemental représenté par M SOMBSTAY Tristan, Secrétaire du CD21

Le Comité Régional BFC représenté par M COLLIN Gilles (commission Sportive)  
et Mme COILLOT-COLLIN Sylvie (trésorière)

### **ORDRE DU JOUR**

- 1- Approbation du P.V. de l'assemblée général du 23/09/2024
- 2- Rapport moral du Président
- 3- Rapport sportif
- 4- Rapport financier du trésorier, saisons 2024
- 5- Vote cotisation club
- 6- Projet 2025 – Budget prévisionnel
- 7- Parole aux invités
- 8- Questions diverses



LES ARCHERS AUXONNAIS  
N° SIRET: 45269942400027  
N° AGREMENT SPORT : 02215132  
N° FFTA : 0221012  
DECLARATION PREFECTURE : 07 /12/2000  
DECLARATION JOURNAL OFFICIEL : 31 /12/2000

## 1- Approbation du P.V. de l'assemblée général du 23/09/2024

Il est rappelé que les PV d'AG sont à disposition de tous sur le site internet du Club.  
Aucune remarque n'est faite par l'assemblée.

**Le PV de l'AG électorale du 23 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité des membres.**

**Vote à main levée : 38 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION**

## 2- Rapport moral du Président

### POINT SUR LES LICENCES

La saison 2024-2025 est une saison exceptionnelle concernant les prises de licences :  
62 licenciés à ce jour contre 50 l'année passée  
28 femmes ; 34 hommes  
22 jeunes ; 40 adultes

### POINT SUR LE CLUB

Un lexique avant toute chose : TAE : TIR à l'arc en Extérieur  
TAEN : Tir à l'arc en extérieur National : 50 mètres  
TAEI : Tir à l'arc en extérieur international : 70 mètres  
CTR : Cadre Technique Régional

Nous sommes toujours « club formateur » (3 clubs sur la région BFC) ce qui nous permet d'avoir Evann (CTR) qui prodigue 2 entraînements par mois ;

L'objectif pour les jeunes du groupe reste le TAE I (minimum 3 compétitions par archers)

Nous avons organisé le régional jeunes en salle en février

Les finales Régional TAEI Jeunes et Adultes en Juin, sur le terrain de VILLERS LES POTS ou nous avons été bien accueillis, nous remercions la ville de Villers les pots et le club de foot féminin pour leurs accueil

En animation : le 14 juillet, a été annulée à la fois par l'OSA et par le club (pas assez de monde et pour notre club, week-end du CHAMPIONNAT DE France TAEI jeunes et adultes)

Animation au château du marché des producteurs

Forum des associations

### FORMATION

Didier DURAND prépare l'examen d'arbitre

David MATHIEU et Philippe MATHIEU préparent quant à eux l'examen d'entraîneur

Pour rappel : seuls les entraîneurs peuvent être derrière les archers en compétition.

Sur les Championnats Régionaux et sur les France seul 1 entraîneur pour 4 tireurs n'est autorisé. (Attention aux sanctions qui peuvent être prise par les arbitres en cas de non respect du règlement)

Pendant les entraînements : merci de respecter le travail des entraîneurs diplômés, en formation ou le CTR et ne pas intervenir sur leurs élèves (il n'y a rien de plus agaçant que d'avoir travaillé pendant 1 année et voir quelqu'un donner des conseils qui n'ont rien à voir avec le travail demandé à l'archer) ; sauf à la demande d'un entraîneur diplômé.

Les Encadrants Fédéraux : Certains encadrants fédéraux ont des élèves (exclusivement débutants). Il est demandé de laisser les assistants fédéraux travailler. Il est indiqué qu'en fonction de leurs compétences, ils peuvent vous donner des conseils.



LES ARCHERS AUXONNAIS  
N° SIRET: 45269942400027  
N° AGREMENT SPORT : 02215132  
N° FFTA : 0221012  
DECLARATION PREFECTURE : 07 /12/2000  
DECLARATION JOURNAL OFFICIEL : 31 /12/2000

## INFORMATION

Renouvellement pour 2 ans du « label AMBITION » avec certification Compétition et certification Mixité.

### 3- Rapport sportif

40 sorties pour 173 tirs et 14241Kms : Les déplacements sont comptabilisés du 01/01/2024 au 19/09/2024 (documents déposés en mairie pour les demandes de subventions)

#### CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL :

SALLE 16 participants ;  
TAEN 4 participants ;  
TAEI 12 participants ;  
CAMPAGNE 2 participants

#### CHAMPIONNAT RÉGIONAL :

SALLE Jeunes : 5 participants,  
SALLE adulte : 10 participants.  
TAEN : 9 participants ;  
TAEI Jeunes : 4 participants;  
TAEI adultes : 10 participants ;  
CAMPAGNE : 2 participants

#### CHAMPIONNAT DE FRANCE :

SALLE à GRENOBLE Jeune ; Ania termine 6ème  
SALLE à MOUILLERON LE CAPTIF Adulte ; 17ème Didier Hausse  
TAEI à Saint AVERTIN Adultes ; 8ème Didier Hausse ; 9ème David M  
TAEI à Saint AVERTIN Jeunes ; 7ème Ania ; 17ème Océane (1er France)  
CAMPAGNE à Saint PIERRE DE CHARTREUSE ; 3ème SYLVIE  
TNJ (Tournois National Jeunes) à VAGNEY ; 9ème Ania en scratch H&F ; 5ème Océane  
BEURSAULT à Saint MAXIMIN ; Pascal 22ème

Belle année avec un nombres de Qualifiés aux différents Championnats de France XXL

### 4- Rapport financier du trésorier, saisons 2024

*Le bilan et le compte de résultat présentés par la trésorière sont joints à ce PV.*

Nous terminons l'année avec un petit résultat positif de 850 € grâce à une hausse du nombre des licenciés et des cotisations et un doublement des ventes de buvettes ; nous avons enchaîné 2 compétitions régionales sur un même week-end en extérieur cet été.

Résultat positif malgré la perte d'une subvention de l'ANS de + de 1000 € cette année : l'achat de matériel pour les jeunes n'a pas été repris cette année dans le rôle des subventions.



LES ARCHERS AUXONNAIS  
N° SIRET: 45269942400027  
N° AGREMENT SPORT : 02215132  
N° FFTA : 0221012  
DECLARATION PREFECTURE : 07 /12/2000  
DECLARATION JOURNAL OFFICIEL : 31 /12/2000

Les gros postes de dépenses sont toujours les achats de matériel et équipement mais nous les avons diminués cette année de 1500 € environ puisque nous n'avons pas eu la subvention de l'ANS.

Les achats de buvette ont été multipliés par 2 logiquement puisque nous avons plus de compétitions et ont été compensés par une vente de buvette multipliée par 2 elle aussi.

Les déplacements de 11000 € sont ceux de Gilles et Sylvie qui en font don au club : vous les retrouvez en produits exceptionnels.

À noter que les déplacements cette année ont été plus nombreux et plus longs dans la saison : Gilles ayant entraîné les compétiteurs jusque tard dans la saison. Le taux de remboursement a également doublé // l'an dernier. L'année prochaine l'occupation des salles pour les entraînements et les compétitions devra être valorisée.

Ces déplacements seront logiquement moindre l'an prochain : David et Philippe vont certainement prendre le relais plus souvent sur les entraînements et Sylvie moins présente.

Les frais de formation ne sont pas tous payés, il faudra prévoir le règlement des fins de formation de Philippe et David sur 2025.

Le poste prélèvement de licence a doublé dû en premier à l'augmentation du nombre des licenciés et en second à la hausse du prix décidé par la FFTA l'an dernier.

L'augmentation des frais d'arbitrage de 300 € est due à la compétition supplémentaire faite cette année.

L'achat de matériel cette année a donné lieu à un gros amortissement de 2055 € qui a repris un amortissement de fin d'année dernière non passé car l'achat très tardif en 2023 n'avait pas fait l'objet d'un amortissement. L'an prochain il faudra prévoir environ 1000 € de dotation aux amortissements restant à faire sur les achats de 2024.

Les principales recettes de 2024 :

les ventes aux membres : ventes de matériel, t-shirts... que nous faisons aux nouveaux adhérents principalement.

Les ventes de buvettes, en rapport avec les achats.

La subvention communale légèrement en baisse

les manifestations sportives : engagements payés par les compétiteurs  
et enfin les produits exceptionnels précités.

Quitus au président et à la trésorière:

Les années précédentes nous demandions un contrôleur aux écritures du fait que le président et la trésorière étaient de la même famille.

Cette année les comptes ont été préparés par Sylvie et Bernard, donc nous n'avons pas besoin de vérificateur aux écritures.

Il est rappelé que les documents comptables sont à votre disposition soit en séance soit sur simple demande.

**Le Quitus au Président et à la Trésorière donné à l'unanimité des membres.**

**Vote à main levée : 38 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION**



LES ARCHERS AUXONNAIS  
N° SIRET: 45269942400027  
N° AGREMENT SPORT : 02215132  
N° FFTA : 0221012  
DECLARATION PREFECTURE : 07 /12/2000  
DECLARATION JOURNAL OFFICIEL : 31 /12/2000

## 5- Cotisation club 2026

	JEUNES	PRATIQUE CLUB (sans compétition)	COMPETITION Adultes	DECOUVERTE à partir de mars
FFTA	28€	39€	46€	17€
REGION	10€	18€	20€	3€
CD21	5€	7€	7€	2€
<b>CLUB</b>	<b>49.72€</b>	<b>23.72€</b>	<b>39.72€</b>	<b>25.72</b>
ASSURANCE EVENEMENT	2.28	2.28	2.28	2.28
<b>TOTAL</b>	<b>95€</b>	<b>90€</b>	<b>115€</b>	<b>50€</b>

Les montants des cotisations du club pour l'année 2026 sont approuvés à l'unanimité des membres.

Vote à main levée : 38 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

## 6- Projet 2025

**8 & 9 février** : Le championnat régional Jeune : besoin de 10 à 15 personnes présentes en roulement sur les 2 jours -> Vous recevrez bientôt une invitation pour l'organisation et votre présence sur le week-end.

**28 & 29 juin** : les championnats régionaux TAE I jeunes et adultes. Nous serons sur le terrain de rugby, c'était une des conditions pour que nous puissions organiser ce grand rassemblement régional (facilité d'organisation avec notre matériel sur place, une buvette que nous n'aurons pas à ranger entre les deux jours ; A revoir avec les dirigeants du rugby, mais il devrait pouvoir nous prêter la traceuse de terrain pour faire les lignes) Nous sommes toujours en relation avec la mairie pour l'aménagement d'un terrain à proximité de la salle. Dès que ce sera actée nous aurons un travail de mise en place et de rénovation de la ciblerie

### 28 février au 2 mars : Championnat de France Salle à Agen

Ania et Lucie en U13F

Océane et Thao en U18

### Présentation du Budget prévisionnel 2025 :

Le budget prévisionnel présenté par la trésorière est joint à ce PV.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité des membres.

Vote à main levée : 38 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION



LES ARCHERS AUXONNAIS  
N° SIRET: 45269942400027  
N° AGREMENT SPORT : 02215132  
N° FFTA : 0221012  
DECLARATION PREFECTURE : 07 /12/2000  
DECLARATION JOURNAL OFFICIEL : 31 /12/2000

## 7- Parole aux invités

### PAROLE AUX DIFFÉRENTES COMMISSIONS :

*Les rapports de commission lus pendant la séance sont joints à ce PV.*

Commission Jeune : rapporteur Nahia MATHIEU  
Commission Communication : rapporteur Séverine MATHIEU  
Commission Loisir : rapporteur Didier HAUSSE  
Commission Matériel : rapporteur Joris GONCKEL

#### ***Intervention de M SOMBSTAY Tristan, Secrétaire du Comité départemental de Côte d'Or de Tir à l'Arc :***

M SOMBSTAY remercie les Archers Auxonnais d'avoir convié le CD21 à leur AG.

Le Bureau du CD21 étant nouvellement élu, il n'y aura pas de gros changement cette année.

Le CD21 compte 848 licences cette année soit 120 licences de plus que l'année précédente.

C'est l'effet post JO 2024.

Le Trophée des Mixtes du CD21 aura lieu le 23 Mars 2025 à Chevigny St Sauveur.

les projets pour 2026 seront axés sur :

- le Loisir avec l'augmentation des compétitions "spécial débutant" comme celles déjà mise en place à Dijon.
- la vie sportive en recensant les besoins des archers/club en termes de formation pour orienter le CR BFC.
- la vie de club avec la formation des dirigeants de club sur les thématique administrative et les demande de subvention.

#### ***Intervention de M CUZZOLIN André, 8e Adjoint de la Mairie d'Auxonne et Délégué aux Associations :***

M CUZZOLIN félicite les jeunes archers pour leurs beaux résultats de la saison précédente et les encourage pour les compétitions à venir. Il souligne que les Archers Auxonnais est un club dynamique

M CUZZOLIN rappelle que nous devons lui faire parvenir par mail nos besoins en matériel pour les différentes manifestations prévues cette année (championnats régionaux) et que le projet d'avoir un terrain de tir à l'arc extérieur à proximité de la salle d'entraînement est en cours d'étude et nous remercie de lui avoir transmis notre "cahier des charges".

## 8- Questions diverses

Aucune question transmise avant l'AG.

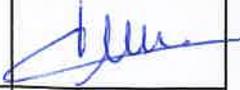
Aucune question prise en séance.

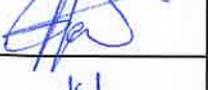
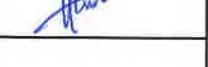
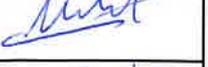
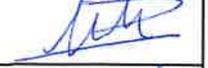
### Clôture de la séance à 20H30

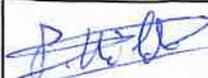
La Secrétaire, Oriane LAKSANDER

Le Président, Gilles COLLIN

## AG du 10/01/2025 - EMARGEMENT

Code Adhérent	Nom	Prénom	Date de Naissance	Représentant légal	Pouvoir	Signature
1049429J	ALCARO	Thibault	08/02/1995			
1045258Y	AUGEZ	Chloe	22/07/2016	AUGEZ Jeremie		
1029604W	BENHMIDA	Lina	10/05/1994		LAKSANDER Oriane	
1002586S	BOUTAVANT	Franck	08/09/1981			
0025574Y	BOUTAVANT	Axel	08/11/2010	BOUTAVANT Franck		
0998717M	BRUN	Daniel	21/02/1959		COLLIN Gilles	
1038862Y	CAISEY	Michel	18/02/1955		HAVRET Stephane	
1038864A	CAISEY	Noelle	21/12/1958		HACISSE Didier	
0787536T	COILLOT-COLLIN	Sylvie	08/07/1964			
1037880E	COLLIEUX	Honorine	16/08/2015	DENNEULIN Fleur		
0232660S	COLLIN	Gilles	18/05/1958			
1037900Y	COMOY	Sylvie	07/06/1961		MATHIEU Severine	
0045835W	DESCHAUMES	Ania	23/01/2013	LAKSANDER Oriane		
0958876G	DURAND	Oceane	05/01/2010	DURAND Ludivine		
0943526X	DURAND	Kevin	27/09/2005			
0977915B	DURAND	Didier	15/05/1970			
0979762J	DURAND	Ludivine	10/10/1980			
0988713N	DURRENWACHTER VERDY	Antonin	11/01/2009	ROQUEL-VERDY Marion		
1042919Z	DUTARTRE TROUSSARD	Matt	14/06/2013	DUTARTRE Ketty		
0004679L	FROSSARD	Elouan	05/09/2011	FROSSARD Patrice ou Hélène		

1047280S	GAY DURIN	Audrey	24/11/1986		RENARD Hélène	
1042917X	GIRARDEAU	Enzo	29/09/2009	GIRARDEAU Ludovic		
0017699N	GONCKEL	Joris	26/11/1986			
1010867F	GRAPIN-COUCHOT	Lucie	09/01/2013	GRAPIN-COUCHOT Damien ou Fanny		
1043272O	GRAPIN-COUCHOT	Damien	19/09/1976			
0855603D	HAUSSE	Didier	12/02/1950			
0729696Y	HAVRET	Stephane	10/10/1971			
0413135K	HOHWEILLER	Nicolas	19/11/1988			
0413357B	HUAU	Joel	26/10/1954			
1002597D	LAKSANDER	Oriane	29/11/1984			
1027884S	LEFAIX	Louma	17/11/2003			
1045322K	LESAGE	Axel	05/01/2015	LESAGE Isabelle		
1038117H	LYANNAS	Nathan	05/01/2015	PERREY Stéphanie		
0053909X	MALLET	Yannick	23/11/1959			
1037886K	MARCHAND	Nohotua	18/09/2012	BART Melanie		
1037893R	MARCHAND	Manon	15/12/2012	TEULET Anaïs		
0862624K	MARTIN	Veronique	22/06/1967			
0045048R	MATHIEU	Nahia	02/01/2007			
0045046N	MATHIEU	Severine	31/10/1977			
0045047P	MATHIEU	Philippe	22/05/1971			
0045050T	MATHIEU	Thao	14/04/2009	MATHIEU Philippe		
0816799A	MATHIEU	David	18/01/1973			

0838543K	MILOT	Pascal	15/07/1961			
1025002W	MILOT	Rita	24/12/1963			
0838544L	MILOT	Angelique	22/03/1998		MILOT Pascal	
1038115F	MONTUPET	Emeline	14/07/2012	MONTUPET Nicolas		
1044552U	MOREAU	Titouan	01/05/2008	MOREAU Amandine		
1038113D	MOUSSLER BRESSANELLI	Livia	09/03/2011	LAKALAKA BRESSANELLI Aline		
0968324B	MUSSCHE	Christine	04/03/1957			
0948636B	NIOI	Jean Luc	01/03/1955		PELLIER Patrick	
0040021B	PANEL	Loic	27/12/1988			
0063978S	PELLIER	Patrick	30/10/1962			
0803260J	POTINET	Annie	31/12/1950			
1047279R	RENARD	Helene	17/06/1994			
1036618Q	ROUSSEL	Claire	19/02/1978		Collot Collin Sylvie	
1029601T	SALMON	Emilien	22/07/1994		MATHIEU Philippe	
1036615N	SINDT	Emilie	01/02/1993		MATHIEU Nahia	
0897413Z	SLOWENSKY	Adrien	24/08/2001			
1010869H	SORDEL	Lenaic	31/05/2013	SORDEL Cedric		
0919111J	TROLY	David	06/08/1976			
0771309E	VIDAL	Bernard	18/01/1972			
1050589Z	WILTHIEN-NIOI	Blanche	12/04/2013	NIOI Eugonie		

**COMPTE DE RESULTAT -  
Exercice 2024 LES ARCHERS  
AUXONNAIS: Globale**



Dépenses				RECETTES			
INTITULÉ		MONTANT	N-1	INTITULÉ		MONTANT	N-1
605	Achats de matériel et équipements	1 993.85	3 704.70	7071	Ventes équipements	0.00	516.00
6061	Fournitures non stockables (eau...)	0.00	95.03	7072	Ventes matériel	0.00	156.80
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	187.50	418.60	7073	Ventes aux Membres	1 310.00	1 186.00
6064	Fournitures administratives	0.00	36.70	7075	VENTES BUVETTE	1 200.00	605.20
607	Achats	950.59	0.00	744	Commune	1 290.00	1 370.00
613	Locations mobilières et Immobilières	0.00	89.00	745	Subvention ANS	0.00	1 050.00
616	Assurance	157.96	138.94	748	Autres subventions	35.00	214.26
618	Documentation	0.00	99.00	749	DONS COMITE REGION BFC	200.00	60.00
623	Publicité, publications	99.00	0.00	750	Cotisations membres	6 485.00	4 391.28
625	Déplacements, missions et réceptions	11 100.41	5 676.15	751	Manifestations sportives	2 073.00	1 958.00
6251	FRAIS DE CHAMPIONNAT D - R - NAL	1 306.00	2 698.62	752	Manifestations extra - sportives	100.00	0.00
6261	Frais Postaux	0.00	27.84	758	Produits divers	60.65	174.06
627	Frais bancaires	39.65	81.23	761	Produits financiers	197.16	186.15
628	Divers	0.00	281.00	771	Produits Exceptionnels	11 080.45	5 626.59
646	FRAIS DE FORMATION	45.00	588.00				
650	Cotisations	50.00	11.40				
6501	PREL LICENCES FFTA	4 007.00	2 905.00				
651	Manifestations sportives ENGAGEMENTS ARBITRAGE	1 189.30	820.06				
68154	Dotations Amortissements Matériel	2 055.85	0.00				
<b>TOTAL DÉPENSES</b>		<b>23 182.11</b>	<b>17 671.27</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>24 031.26</b>	<b>17 494.34</b>
<b>Résultat : 849.15</b>				<b>N-1 : -176.93</b>			
86	Contributions volontaires en nature	16 259.25	5 392.53	87	Contributions volontaires en nature	16 259.25	5 392.53
<b>TOTAL</b>		<b>40 290.51</b>	<b>22 886.87</b>	<b>TOTAL</b>		<b>40 290.51</b>	<b>22 886.87</b>

Le Président

La Trésorière

# BILAN - Exercice 2024 LES ARCHERS AUXONNAIS



ACTIF				PASSIF				
INTITULÉ	VB	AMORT.	VNC	N-1	INTITULÉ	N	N-1	
213	Constructions Installations	0,00	0,00	0,00	101	Fonds Associatifs	0,00	0,00
2154	Matériel	6 137,01	4 210,85	1 926,16	106	Réserves	8 557,47	8 734,40
2181	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	110	Report à nouveau (119)	3 446,84	3 446,84
2192	Matériel de bureau	250,00	250,00	0,00	120	Résultat de l'exercice (129)	849,15	-176,93
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00		<b>1) FONDS DE L'ASSOCIATION</b>	<b>12 853,46</b>	<b>12 004,31</b>
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	131	Europe / Etat	0,00	0,00
261	Titres	0,00	0,00	0,00	132	Région	0,00	0,00
					133	Département	0,00	0,00
	<b>1) ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>1 926,16</b>	<b>3 212,16</b>	134	Commune	0,00	0,00
350	Stocks matériel et équipements		0,00	0,00	135	CNDS	0,00	0,00
			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		Autres	0,00	0,00
506	Actions		0,00	0,00		<b>2) SUBVENTIONS DE L'ASSOCIATION</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
508	SICAV		0,00	0,00		Provisions	0,00	0,00
5081	Autres Valeurs Mobiliã_Tes		0,00	0,00	151	Emprunts	0,00	0,00
512A	Compte Courant		4 034,70	2 181,71	161	Fonds dédiés sub. fonctionnement	0,00	0,00
512B	Compte Epargne		6 769,38	6 572,22	194	Fournisseurs	0,00	0,00
514	Banque postale		0,00	0,00	400	Dettes	0,00	0,00
515	Livret A		0,00	0,00	401	Autres Dettes	0,00	0,00
530	Caisse		123,22	38,22	402	Rémunérations dues	0,00	0,00
	<b>3) TRÉSORERIE DISPONIBLE</b>		<b>10 927,30</b>	<b>8 792,15</b>	421	Dettes Sociales	0,00	0,00
410	Adhérents		0,00	0,00	430	PAS	0,00	0,00
416	Adhérents - usagers douteux		0,00	0,00	442	Groupe et Associés	0,00	0,00
425	Personnel		0,00	0,00	450	Charges à payer	0,00	0,00
441	Subvention à percevoir		0,00	0,00	4686	Recettes Constatées d'Avance	0,00	0,00
4687	Produits à recevoir		0,00	0,00	487			
486	Dépenses Constatées d'Avance		0,00	0,00				
	<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>12 853,46</b>	<b>12 004,31</b>		<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>12 853,46</b>	<b>12 004,31</b>

*La Trésorière.*

*Le Président*

# BUDGET PREVISIONNEL - LES ARCHERS AUXONNAIS



Dépenses			Recettes		
INTITULÉ		MONTANT	INTITULÉ		MONTANT
605	Achats de matériel et équipements	3 000.00	7071	Ventes équipements	0.00
6061	Fournitures non stockables (eau...)	0.00	7072	Ventes matériel	500.00
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	600.00	7073	Ventes aux Membres	2 645.00
6064	Fournitures administratives	50.00	7075	VENTES BUVETTE	1 550.00
607	Achats	1 000.00	743	Conseil Départemental	200.00
613	Locations mobilières et immobilières	100.00	744	Commune	1 300.00
616	Assurance	165.00	745	Subvention ANS	1 050.00
618	Documentation	100.00	748	Autres subventions	300.00
625	Déplacements, missions et réceptions	6 000.00	749	DONS COMITE REGION BFC	160.00
6251	FRAIS DE CHAMPIONNAT D - R - NAL	3 000.00	750	Cotisations membres	5 700.00
6261	Frais Postaux	30.00	751	Manifestations sportives	2 000.00
627	Frais bancaires	90.00	758	Produits divers	280.00
628	Divers	200.00	761	Produits financiers	200.00
646	FRAIS DE FORMATION	1 000.00	771	Produits Exceptionnels	5 800.00
650	Cotisations	50.00			
6501	PREL LICENCES FFTA	3 500.00			
651	Manifestations sportives ENGAGEMENTS ARBITRAGE	1 600.00			
652	Manifestations extra - sportives	200.00			
68154	Dotations Amortissements Matériel	1 000.00			
<b>TOTAL DÉPENSES</b>		<b>21 685.00</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>21 685.00</b>
<b>Résultat : 0.00</b>					
86	Contributions volontaires en nature	20 000.00	87	Contributions volontaires en nature	20 000.00
<b>TOTAL</b>		<b>41 685.00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>41 685.00</b>

Le Président

La Trésorière

## Commission

# JEUNE

Nahia MATHIEU

### 1. Actions menées

La commission jeune a mis en place plusieurs initiatives pour créer de la cohésion et intégrer l'ensemble des jeunes au sein du club :

- Animations ludiques : journées de tir à thème (Halloween, Noël) pour fidéliser et motiver les jeunes.
- Diffusion de musique pendant toute la durée des entraînements avec un double objectif, dynamiser les entraînements et préparer les archers à l'ambiance des compétitions.

### 2. Actions programmées

- Organisation de nouvelles animations ludiques : journées de tir à thème plébiscitées par l'ensemble des jeunes (et des adultes...) (Pâques, 14 juillet, ...).
- Organisation d'un tournoi mixte (adulte / jeune) pour encren la présence des jeunes dans le club.
- Présence de jeunes sur les tournois importants (championnat de France) pour encourager les jeunes participants.
- Participation des jeunes pour faire découvrir le tir à l'arc aux différentes portes ouvertes et aux animations proposées par la mairie (comme le marché médiéval).
- Promotion du tir à l'arc auprès des jeunes lors des journées des associations vouées à présenter les différentes associations.

### 3. Actions souhaitées

- Mise en place de séances spécifiques sur la gestion mentale et la concentration pour les jeunes compétiteurs.
- Mise en place de séances spécifiques sur le réglage et la maintenance du matériel de tir à l'arc (arc et flèches).
- Organisation de rencontres interclubs pour favoriser les échanges avec d'autres jeunes archers et renforcer l'esprit de groupe.

### 4. Moyens nécessaires

- Budget pour l'achat du matériel nécessaire à l'apprentissage du réglage et la maintenance du matériel de tir à l'arc.
- Amélioration de la communication pour le co-voiturage lors des compétitions.



## Commission

# COM

Séverine MATHIEU

### 1. Actions menées

Cette année, la commission communication a réalisé plusieurs actions pour améliorer la visibilité du club et renforcer le lien avec ses licenciés :

- Refonte et mise à jour du site Internet : mise à jour hebdomadaire du site du club avec les résultats des compétitions, les annonces d'événements et les photos des archers en action.
- Gestion des réseaux sociaux : mise à jour régulière de la page Facebook et de la page Instagram avec la collaboration de la commission Jeune.
- Tests de communication via SMS et mails avec les licenciés et les parents des plus jeunes lors des animations d'Halloween et de Noël.
- Création d'affiches et de visuels pour promouvoir les événements internes au club.

### 2. Actions programmées

- Communication sur les futurs événements programmés en interne.
- Communication sur les événements régionaux pris en charge et organisés par le club.

### 3. Actions souhaitées

- Trouver un relais dans la presse pour diffuser les résultats de nos archers.
- Communiquer plus vers les licenciés afin de sensibiliser les non-compétiteurs ou les compétiteurs moins assidus.
- Activer l'outil d'envoi de SMS intégré au site du club afin de toucher un plus large public ou de créer un groupe WhatsApp avec l'ensemble des licenciés et des parents des plus jeunes pour diffuser les informations (diffusion unidirectionnelle pour ne pas polluer le groupe).

### 4. Moyens nécessaires

- Budget pour l'outil d'envoi de SMS si l'option WhatsApp n'est pas concluante.
- Budget affiche pour communiquer sur les événements importants (Régionale, 14 juillet et journées des associations).
- Budget pour PLV (Type drapeau) pour augmenter notre visibilité lors des événements type journées des associations ou marché médiéval.



## Commission

# LOISIR

Didier HAUSSE

### 1. Actions menées

- Accueil et formation de 5 nouveaux archers (4 en classique et 1 en barebow) par les encadrants fédéraux
- Animation d'un atelier « Matériel »
- Mise en place d'une animation compétition (tournoi).
- Validation de la dénomination de l'attribut « Loisir » au Groupe.

### 2. Actions programmées

- Améliorer le rythme des tirs (effacer les temps morts entre les volées)
- Développer les activités jeu.
- Poursuivre la formation des nouveaux archers.
- Poursuivre le concept des ateliers.

### 3. Actions souhaitées

- Valider l'extension des créneaux à 12h00.
- Utiliser le créneau horaire du lundi matin de 9h30 à 12h00 inscrit au planning affiché à la salle.
- Développer une plateforme accessible par l'ensemble des archers auxonnais contenant les informations permettant l'organisation du covoiturage.

### 4. Moyens nécessaires

- Mettre en place des équipements permettant le montage des arcs de manière confortable.
- Développer un atelier archerie équipé.
- Optimiser le chauffage de la salle.



## Commission

# MATERIEL

Joris GONCKEL

David TROLY

### 1. Actions menées

La commission matériel prend en charge la partie matériel du club en dehors du tir :

- Avec l'aide des bénévoles, nous avons débarrassé le terrain extérieur le 16/11. Cefut rapide grâce au nombre de personnes présentes. Merci à tous.
- Achat de talkies-walkies (6 pour 38,95€) afin de faciliter la communication lors des championnats organisés par le club.

### 2. Actions programmées

- Débriefing des opérations « Halloween » et « Noël » pour mieux connaître les besoins matériel pour l'organisation.
- Etablissement de la liste des besoins en vue du championnat régional BFC Jeune des 8 et 9 février prochain.

### 3. Actions souhaitées

- 

### 4. Moyens nécessaires

- 

